

REGLEMENT CONCOURS REGIONAL DES CUIVRES
--

1- Le concours est ouvert aux instruments de la famille des cuivres de la région Hauts de France, selon les catégories proposées :

1er CYCLE :	Premier cycle attesté	limité à 12 ans
2 ^{ème} CYCLE :	Deuxième cycle attesté	limité à 15 ans
SOLISTE :	Troisième cycle attesté	limité à 25 ans (au 8 mars de l'année du concours)

Ne peuvent pas concourir les élèves inscrits dans un conservatoire de niveaux supérieurs (CNSM, Pôle Supérieur).

2- Le concours se déroulera aux dates suivantes : **les 8 et 9 mars 2019**

**Lieu : MAC (Maison de l'art et de la communication)
Place Gilbert Rolos
62430 Sallaumines**

3- La durée des morceaux ne devra pas excéder :

Moins de 12 ans inférieur ou égal à 3 minutes

Moins de 15 ans inférieur ou égal à 6 minutes

Plus de 15 ans inférieur ou égal à 10 minutes

4- Les morceaux sont laissés au libre choix des candidats et le niveau présenté doit être en cohérence avec le niveau stipulé. Il n'est pas possible de concourir dans deux niveaux de cycle différents, les candidats devront jouer avec les partitions originales et prévoir 2 photocopies pour les membres du jury

5- L'accompagnement des œuvres qui le nécessitent se fera par un pianiste choisi par le candidat ou mis à la disposition gratuitement par la fédération, Des répétitions sont possibles mais facultatives et à la charge du candidat (le préciser lors de l'inscription)

6- Les candidats s'engagent à participer à l'ensemble de cuivres du concours, les répétitions auront lieu le samedi 9 mars

7- **Le règlement de l'inscription se fera par chèque à l'ordre de la FRSM H-D-F** selon le barème ci-dessous :

Candidat issu d'une société : **25,00 €** Pour tous les cycles
affiliée à la fédération

Candidat issu d'une société : **30,00 €** Pour tous les cycles
Non affiliée à la fédération

8- **Les inscriptions devront parvenir à la FRSM H-D-F 121 rue Barthélemy Delespaul 59000 Lille ou sur le site de la fédération, au plus tard le 25 février 2019**

9- L'inscription sera définitive après la validation du paiement, en aucun cas le droit d'inscription ne sera remboursé sauf annulation du concours, aucun changement ne pourra être accepté après

l'inscription (accompagnateur, instrument, catégorie)

10- Les candidats inscrits recevront une convocation indiquant l'heure du passage ainsi que la partition pour l'ensemble de cuivres du concours

11- les candidats devront se munir de la convocation reçue au moins 5 jours avant le début des épreuves ainsi que d'une pièce d'identité

12- Les épreuves se dérouleront le vendredi 8 et le samedi 9 mars à la Maison de l'Art et de la Communication place Gilbert Rolos 62430 Sallaumines, une salle de chauffe sera mise à disposition au plus tard 30 minutes avant le passage

13- Le jury sera formé de professionnels issus de l'ensemble de cuivres de Belgique pour chaque discipline

14- Le jury procédera par vote, par discipline, en cas d'égalité des voix, la voix du président du jury est prépondérante. Toutes les décisions sont définitives et sans appel, le jury peut ne pas décerner de prix s'il juge le niveau du concours insuffisant

15- Il n'y a pas de limite d'âge minimale, mais la limite d'âge supérieure est fixée à 12 ans pour le premier cycle, à 15 ans pour le deuxième cycle et à 25 ans pour le troisième cycle, au 8 mars de l'année du concours. Le concours est à entrée libre, il sera interdit au public d'entrer dans la salle pendant le passage d'un candidat

16- Les lauréats s'engagent à se produire lors de la première partie du concert de gala, ils rejoueront leur pièce du concours. En aucun cas les lauréats ne pourront prétendre à un cachet artistique pendant cette prestation

17- Organisation du concert de clôture

1^{ère} partie : Prestation des lauréats et remise des récompenses

2^{ème} partie : Prestation de l'ensemble de cuivres des participants au concours
Concert de l'Ensemble avec la participation de tous les candidats pour un ou deux morceaux d'ensemble (les partitions seront envoyées avec les convocations)

3^{ème} partie : Prise de paroles et concert de l'ensemble de cuivres invité,

Récompenses

(Bons d'achats à valoir chez les établissements Moreau Musique)

Cycle 1 :	Premier prix : 200,00 €	Deuxième prix : 100,00 €
Cycle 2 :	Premier prix : 250,00 €	Deuxième prix : 150,00 €
Cycle 3 :	Premier prix : 500,00 €	Deuxième prix : 300,00 €

Prix spécial du jury : 200,00 €

(Décerné au candidat le plus méritant toutes catégories confondues)



FEDERATION REGIONALE DES SOCIETES MUSICALES
HAUTS DE FRANCE

121 RUE BARTHELEMY DELESPAUL 59000 LILLE
Tél : 03.28.55.30.20 – Mail : frsm@orange.fr



**Concours Régional « Amateurs » de Cuivres
SALLAUMINES (62)
Maison de l'Art et de la Communication (M.A.C)
Place Gilbert Rolos
Les 8 et 9 mars 2019**

B O R D E R E A U D ' I N S C R I P T I O N

Nom du candidat :

Prénom du candidat :

Nom du représentant légal :

Prénom du représentant légal :

Adresse :

.....

Téléphone :

E-mail (obligatoire) :

Date de Naissance :/...../..... (obligatoire)

Accompagnement piano : personnel * ou par le pianiste de la Fédération *

Société de Musique : N° :

Ecole de Musique : N° :

C.R.D. de : ou C.R.R. de :

Instrument : (à préciser en détail)

Catégorie choisie : cycle 1 2 3

Droit d'inscription :

- 25 euros pour les candidats issus d'une société ou d'une école de musique fédérée
- 30 euros pour les autres candidats

Chèque à l'ordre de la FRSM H-D-F :

Chèque n° :

Banque :

CACHET DE L'ECOLE DE MUSIQUE - DE LA SOCIETE

SIGNATURE DU CANDIDAT

SIGNATURE DU REPRESENTANT LEGAL

Pièces à fournir le jour du concours :

Carte d'identité – 2 exemplaires (photocopies) de l'épreuve du concours – la convocation

* entourer la mention